

Le siège de Montauban et la conférence de la paix de 1621 Dans les *Mémoires de Castelnaut*, duc de la Force

Nous avons encore à dire que comme plusieurs pouvaient faire de mauvais jugements de l'issue de ce siège, et qu'incessamment il y avait des entremetteurs et solliciteurs de la part du Roi ou de ceux qui avoient de l'autorité auprès de lui, soit par des tambours ou autrement, ils tâchaient toujours **d'avoir quelque conférence, soit dans les campagnes, soit dans les cornes de Ville-Nouvelle**, bien que jusque-là, ils n'en eussent rapporté nulle satisfaction. Il arrive que le sieur de Dade, de qui nous avons parlé, y fut employé; le sieur de Veyrières, un des négociateurs, avait déjà été vers monsieur de Rohan et en était revenu. Sur les propositions qu'il avait faites de la part de monsieur de Rohan, on renvoya vers celui-ci les sieurs de Dade et de Noaillan avec passeport du Roi, pour lui faire des propositions de paix. Messieurs de Montauban ne voulurent jamais entendre à en faire une particulière pour eux, demandant toujours qu'on eût à traiter avec messieurs de l'Assemblée générale à la Rochelle et avec monsieur de Rohan.

Mais comme lesdits sieurs de Dade et de Noaillan furent sortis de la ville, avant de leur permettre d'aller vers **monsieur de Rohan à Castres**, on les mena parler à monsieur le Connétable qui les reçut avec des paroles extrêmement rudes et pleines de menaces, leur reprochant leur rébellion d'avoir osé prendre les armes contre le Roi; après cela le sieur d'Esplan¹ les conduisit en toute sûreté.

Le principal effet que fit ce voyage, c'est qu'ils, rapportèrent l'assurance d'un secours que monsieur de Rohan leur devait envoyer; de quoi on commençait à avoir grand besoin, à cause du grand nombre d'hommes qui avoient été tués ou blessés et par conséquent rendus inutiles, et aussi parce qu'on avait été contraint de retirer des compagnies beaucoup d'artisans qui avoient pris les armes, faisant besoin, comme les serruriers, arquebusiers, cordonniers et autres; enfin par suite de la grande fatigue que tous éprouvaient pour être perpétuellement en garde, ne recevant que bien peu de rafraîchissement des autres compagnies qui étaient aux quartiers non attaqués et qui les venaient relever, mais cela ne pouvait suffire partout.

Du reste dans cette négociation, il ne fut rien conclu hormis une entrevue que l'on proposa de faire entre **le Connétable, messieurs de Sully et d'Esdiguières, et monsieur de Rohan à Villemur**; ce dernier néanmoins était résolu avant cela d'employer ses efforts à faire entrer le secours, jugeant que la chose en serait doublement avantageuse, d'abord à cause du meilleur état auquel se trouveraient messieurs de Montauban, ensuite par la diminution des espérances de pouvoir venir à bout d'eux, se flattant par cette raison de faire la condition d'un traité plus avantageux en faveur de ceux du parti de la Religion.

Mais comme nous n'avons pas parlé de monsieur d'Eymet, il ne faut pas croire qu'il fut des oisifs, mais bien des plus occupés; car après la mort du Comte de Bourgranc et que Dade eut dégénéré de ce qu'on s'était promis de lui, il avait tout le fardeau et le soin des gens de guerre, pour les disperser et rafraîchir d'un côté à l'autre selon le besoin, et pour faire pourvoir des choses nécessaires en chaque quartier; et surtout lorsqu'il était question de faire des sorties, cela le regardait de voir de quels lieux il

¹ Esprit Alard, Seigneur d'Esplan, Marquis de Grimaut, capitaine de carabins et confident du Connétable de Luynes

tirerait les soldats pour les faire ; soit aussi pour les munitions, soit pour le travail.

Il arrive donc que les sieurs de Dade et de Noaillan étant de retour, qu'après avoir fait leur rapport à ceux de Montauban, ils furent obligés ensuite d'aller rendre réponse des intentions de messieurs de Montauban qui sans s'engager en rien, se contentèrent qu'il se fit un traité général et de s'y soumettre.

Le sieur de Dade étant donc allé trouver ceux qui avoient été députés de la Cour pour l'ouïr, il ne voulut plus retourner dans Montauban ; et il est vrai qu'il avait tenu quelques discours qui n'avoient pas agréé à ceux de ladite ville, leur ayant témoigné qu'ils ne se devoient pas opiniâtrer à soutenir le siège, et que s'ils voulaient entendre à un traité, ils en pouvaient tirer une honorable et avantageuse capitulation.

Nous dirons aussi que le sieur de Lendresse se voulant acquitter de la promesse à quoi on l'avait obligé, prit occasion un jour, après en avoir eu le consentement de monsieur de la Force et de monsieur de Castelnaut ; et favorisé par ceux des cornes qui étaient auprès de lui, il choisit le moment où il allait conduire les gens qu'on mettait au corps de garde du dehors, se doutant bien qu'ils ne manqueraient pas selon leur coutume de prendre l'alarme et de se retirer, et que pendant ce temps il se jetterait dans la tranchée. Ce qu'ayant ainsi fait, il dit aux gens du Roi comme il avait employé tous ses efforts et apporté toute son industrie pour obliger monsieur de la Force de satisfaire aux désirs de sa Majesté, qu'il n'y avait rien pu gagner, et que selon la parole qui lui en avait été donnée, il demandait aussi à retourner dans Montauban ; à quoi il réussit au moyen d'un deuxième corps de garde qu'on renvoya au même lieu que les autres avoient quitté. Nous ajouterons ceci de plus, c'est que la chose fut si adroitement exécutée que personne ne soupçonna rien, jusqu'à ce que par une autre conférence qu'on eut, ceux qui étaient en icelle de la part du Roi , donnèrent connaissance de tout ce qui s'était passé, et on le reprocha particulièrement à monsieur de Castelnaut qui ne manqua de leur demander s'ils ne reconnaissaient pas qu'on se servît de toutes sortes de moyens pour donner de la méfiance à ceux de Montauban de tous ceux qui les assistaient, et principalement de monsieur de la Force et des siens ; mais quoique la chose fût, il leur persuada que c'était un artifice qu'ils employaient pour donner de l'ombrage contre ceux qu'ils croyaient leur être les plus utiles et nécessaires.

Il y a encore ceci à dire, que monsieur de Castelnaut ayant demeuré quelques jours sans voir le capitaine Sauvage (qui s'occupait à faire réussir ses mauvais desseins), il le lui reprocha, ne sachant rien des discours qui s'étaient passés entre lui et monsieur de la Force. Sauvage s'en excusa du mieux qu'il put, et promit de mieux s'en acquitter à l'avenir. Cependant il n'avait pas perdu son temps, car n'ayant pu trouver de dispositions en monsieur de la Force pour ce qu'il désirait, il avait ordre aussi de parier au Comte de Bourgranc , auquel, comme il était déjà gagné, il ne trouva pas grande difficulté. Mais voici que Sauvage ne se contentant pas de cela, crut de lui-même être assez puissant de venir à bout de ce qu'on désirait du Comte de Bourgranc, qui était de donner les moyens au Roi de se rendre maître de Montauban. Pour cet effet il pratique un sien parent qui par hasard se rencontra être lieutenant d'une compagnie qu'on laissait en garde entre le Moustier et Ville-Nouvelle, quartier qui n'était pas attaqué. Il tâche aussi à corrompre un habitant qui y avait du commandement , ainsi qu'un sergent; et pour ne pas me détourner davantage, je dirai que cela aida fort à le découvrir, outre que ceux de Montauban avoient eu divers avis qu'on se devait craindre de lui ; et il n'y a point à douter que ce qu'il entreprenait était facile à exécuter, car comme ce quartier-là était libre, il n'y

avait que fort peu de gens pour la garde; avec cela il se rencontrait une facilité bien grande, c'est qu'il y passe un petit ruisseau entre la vieille ville et la ville nouvelle, au travers d'une méchante grille; et après avoir corrompu ces hommes, Sauvage prétendait de faire entrer par là les gens du Roi, ce qui eût réussi indubitablement.

Il faut ajouter deux ou trois petites circonstances, c'est qu'il y avait un gentilhomme qui venait souvent à Montauban, s'adressant au Comte de Bourgfranc et se disant venir de la part de monsieur de Rohan, faisant accroire qu'il se mettait à la nage, passait sous les ponts de bateaux² et portait un billet dans le dos. Tout cela était véritable, mais il avait été corrompu, ce que le Comte de Bourgfranc savait fort bien, car ce gentilhomme³ allait premièrement porter au Roi le billet que monsieur de Rohan écrivait à ceux de Montauban, et par là le Roi apprenait les desseins de monsieur de Rohan et envoyait après à ceux de Montauban, ou le même billet, ou en refaisait un autre selon qu'il le jugeait à propos, et à son retour, on en faisait de même pour monsieur de Rohan.

Il est à savoir aussi que souvent le Comte de Bourgfranc passait la rivière à la nage et entrait dans la tranchée pour conférer avec ceux qui y étaient de la part du Roi, ce qui est très-véritable pour l'avoir appris depuis par ceux mêmes qui avoient charge de le recevoir pour empêcher que la chose ne se découvrit ou qu'il ne fût reconnu par quelque soldat. Même un jour à Ville-Bourbon, il sortit disant vouloir aller sur le ventre pour ouïr ce qui se disait dans la tranchée, et ne voulut que personne le suivit, où d'abord qu'il fut là, selon ce qui avait été arrêté, il se donna une fausse alarme, et ainsi tandis qu'elle dura, il y demeura plus d'une heure. Après il se retira, faisant accroire qu'il avait toujours été obligé de demeurer sur le ventre pour n'être pas pris ou découvert; néanmoins plusieurs ne laissèrent pas d'en avoir quelque soupçon. Il arriva aussi que les assiégeants n'ayant pas retiré l'effet qu'ils s'étaient promis de cette batterie à la tête des cornes, ils résolurent à en faire une autre qui véritablement eût été très-préjudiciable, s'ils en fussent venus à bout, et eût fort incommodé et mis en peine les assiégés, car par là ils eussent vu tout le dedans des cornes et empêché que rien n'eût pu entrer ni sortir du côté de Montmirat.

C'est qu'en une nuit fort obscure, ils portèrent une demi-douzaine de fort gros et fort hauts gabions, prétendant en une autre nuit les remplir de terre, faire là un puissant cavalier et qui eût dominé partout.

Ce que monsieur de Castelnaut ayant bien reconnu le matin, il jugea de quelle importance cela lui était, et qu'à quelque prix que ce fût, il fallait renverser ces gabions et les jeter dans la rivière j il ordonna donc une petite sortie après s'être pourvu de grandes perches, avec des crochets de fer au bout et autres engins de même attachés avec des cordes, prétendant par ce moyen de les pouvoir renverser et jeter en bas. La sortie faite, ce fut en vain qu'on essaya ces moyens, tant les gabions étaient hauts et pesants ; lorsqu'un nommé du Rouzier⁴, gentilhomme poitevin ou de ces quartiers-là, très-brave soldat, très-volontaire et désireux de servir, et qui se signalait en toutes les occasions où il se trou voit; nonobstant le feu continuel qu'on faisait des tranchées, monte en haut d'un de ces gabions, l'accroche, et avec l'assistance de ceux qui étaient sortis avec lui, le renverse et le jette en bas dans la rivière, et ensuite fait ainsi de tous les autres.

² Le Roi avait jeté deux ponts de bateaux sur le Tarn, l'un en amont, l'autre en aval, pour établir des moyens de communications entre les différents quartiers de son armée.

³ Il se nommait Grinague.

⁴ Fleurans du Rosier.

Il arriva pour lors que monsieur de Castelnaut tenait près de lui deux gentilshommes pour porter ses ordres là où il ne pouvait aller, nommés l'un du Fraische et l'autre Lenclos, qui étaient particulièrement à lui, lesquels le voulurent abandonner durant cette sortie, désirant de faire paraître leur courage dans cette occasion ; de quoi il les empêcha plusieurs fois , leur représentant le besoin qu'à toute heure il avait d'eux, mais ne pouvant enfin toujours prendre garde, ils se déroberent et sortent, mais si malheureusement et sur le temps que ceux qui avoient fait la sortie venaient d'exécuter ce qui leur avait été ordonné, et tandis que les gens du Roi venaient aussi de leurs quartiers pour repousser ceux qui étaient sortis, de telle sorte que d'abord Fraische reçut une mousquetade au travers du corps et tomba, Lenclos le voulant relever en reçut deux; ainsi ils moururent tous les deux l'un sur l'autre et quand et quand furent dépouillés tous nus par nos gens mêmes, tant ce peuple est adonné au pillage ! Quelques jours aussi auparavant il avait été tué un jeune homme de Montauban assez ayant dans la campagne et proche de la tranchée ; ceux qui s'y trouvaient, ne voulant pas donner la permission de l'aller chercher, il y eut un jeune garçon auquel on donna de l'argent, qui se traînant sur le ventre, alla lui attacher une corde au pied, et cependant on tirait incessamment de la courtine, si bien qu'il ne fut pas aperçu, et ainsi on retira ce mort.

De là à quelques jours, Sauvage ayant été soupçonné et en quelque façon découvert, avait été pris prisonnier. Cela avait mis en peine le Comte de Bourgfranc qui appréhendant d'être découvert, sollicite et fait tout ce qu'il peut pour le faire relâcher, mais deux jours après lui-même fut tué.

Et il est encore nécessaire de dire ici qu'il n'avait pas tenu au Comte de Bourgfranc que monsieur de Castelnaut n'abandonnât les cornes qu'il gardait, Payant souvent proposé, alléguant même que le Prince Maurice ne s'était jamais engagé à soutenir des dehors et nommément si faibles que ceux-là, et qu'il ne s'en servait qu'en attendant qu'on eût connaissance des desseins de l'ennemi, pour se pouvoir mieux mettre en état de défendre ce qu'ils 16M- attaqueraient, et que c'était un moyen de faire périr tous ceux qui les gardaient qui pourraient faire besoin ailleurs, et par conséquent même toute la ville ; mais avec ce que monsieur de la Force s'y opposait, monsieur de Castelnaut disait toujours qu'il n'abandonnerait jamais lesdites cornes et qu'il se promettait de les pouvoir conserver longuement.

Il se passa encore une autre chose : c'est qu'à la tour du pont de laquelle nous avons parlé, le Comte de Bourgfranc s'opiniâtra fort à la faire raser, disant que, si le Roi venait à bout de Ville-Bourbon, à quoi il y a voit grande apparence, cette tour porterait un grand préjudice à la ville et empêcherait qu'on ne pût défendre le pont, lequel il proposait aussi de vouloir couper; et ne faut pas douter que ce ne fût à dessein de décourager ceux de Ville-Bourbon et les mettre mal avec ceux de Montauban, comme témoignant par là qu'ils les voulaient abandonner. Mais monsieur de la Force s'opposa toujours à ses desseins, disant qu'ils n'en étaient pas encore là, qu'il y aurait toujours assez de temps, et il n'y a point de doute que les oppositions qu'il faisait aux mauvais desseins de l'autre ne fussent très-agréables à ceux de Montauban ; cela relevait leur courage et augmentait la créance. [233]

[291] **Monsieur d'Esdiuières** les reçut très-bien et les exhorta fort à la paix. Ils **passèrent par Villemur et par Lavaur**, et se conduisirent fort heureusement à Castres ; là on dresse des articles pour la paix générale laquelle se devait ensuite traiter avec l'Assemblée de la Rochelle et les principaux Seigneurs de la Religion; on

accordait à ceux de Montauban presque tout ce qu'ils pouvaient désirer, hormis cette condition qu'on exigeait d'eux, particulièrement contraire à leurs mémoires, qui est que non-seulement ils rendraient obéissance au Roi, mettraient les armes bas, lui iraient demander pardon, et recevraient dans leur ville au nom de sa Majesté telle personne qu'il lui plairait de nommer, en criant : Vive le Roi ! Sous ces conditions et avec les assurances qu'il ne leur serait fait aucun mauvais traitement, et que le Roi les laisserait en toute liberté sans exiger autre chose. Tout cela ne se demandait que pour l'honneur du Roi et pour la satisfaction de ceux qui gouvernaient, et l'avoient embarqué à ce siège, croyant en avoir assez fait et ne désirant que se retirer et finir cette guerre avec quelque apparence d'honneur.

Voilà donc, ce semble, les choses bien disposées et qui fussent revenues à une grande satisfaction de toute la France , mais particulièrement pour le repos de ceux de la Religion, si c'eût été la volonté de Dieu. Les **députés repassent à Villemur** et y voyant **monsieur d'Esdiguières**, lui rapportent ce qui s'était passé ; il trouva que cela allait fort bien, mais il n'en fut de même quand les députés furent de retour à Montauban. Ceux de la ville, après qu'on leur eut rapporté les avis de monsieur de Rohan et ce qui avait été arrêté avec lui, ne purent consentir à ce à quoi on les voulait soumettre, c'est-à-dire la Jurade ou tout le peuple qui avait été assemblé dans le temple, à qui il fallait rendre compte de tout. Les avis furent fort partagés, mais enfin la plus grande voix l'emporta, ne pouvant consentir à ces deux choses, l'une de demander pardon, et l'autre de recevoir dans leur ville celui que le Roi y voudrait faire entrer. Les raisons de ceux qui s'opposèrent à ce traité furent que ceux qui pour conserver leur liberté et le maintien de la Religion, avoient perdu père et mère, mari et femme, enfants, frères et sœurs, que ce leur serait un grand crève-cœur et déplaisir, si encore après cela, on les obligeait à demander pardon, vu qu'ils n'avoient rien fait que ce à quoi on les avait contraints. Et puis encore de se soumettre à ceux qui ne demandaient que leur ruine; que tant d'exemples faisaient voir qu'ils ne se devoient point fier aux promesses qu'on leur faisait ; qu'après qu'ils auraient obéi une fois, le Roi pourrait demander d'entrer dans leur ville, que c'était une chose qu'eux en cet état, ne pourraient plus refuser ni s'en excuser ; que de plus le Roi ou son Conseil se réservent toujours l'explication de leurs promesses, et qu'ainsi, ils ne peuvent agréer ni prendre nulle sûreté en toutes ces propositions.

Villemur, en Languedoc ; on y propose une entrevue entre Rohan, Sully et Lesdiguières, IV, 223, 291, 292.